

Délibération n°29.02

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
60

**Nombre de conseillers
en exercice :**
60

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
59

Nombre de votants :
59

Date de convocation :
20 septembre 2023

**Date d'affichage de la liste des
délibérations :**
04 octobre 2023

**Objet : Rapports annuels 2022
retraçant l'activité des EPCI
auxquels RLV adhère : Pôle
Métropolitain Clermont Vichy
Auvergne**

L'AN deux mille vingt-trois, le mardi 26 septembre,
le conseil communautaire, convoqué le 20 septembre 2023
s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes,
sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M
BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M
BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric,
M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CHANSARD Gérard, M
CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme,
Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M
DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme
DUPONT Laurence, M GAUTHIER Patrice, Mme GRENET Michèle, M
GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine,
M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice,
M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MESSEANT Jean-
François, M MICHEL Didier, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre,
Mme PERRETON Régine, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent,
M RAYNAUD Jean-Louis, Mme ROUSSEL Sandrine, Mme VAUGIEN
Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, M
WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**
Mme ROUGANNE Béatrice, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- Mme ABELARD Nathalie a donné pouvoir à M MESSEANT Jean-
François,
- M BRAULT Charles a donné pouvoir à M DEAT Alain,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- M GAILLARD Philippe a donné pouvoir à Mme CACERES Marie,
- M GRENET Daniel a donné pouvoir à Mme GRENET Michèle,
- M IMBERT Didier a donné pouvoir à M MICHEL Didier,
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie a donné pouvoir à M
CHASSAING Pierre,
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M JEAN Daniel,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M VILLAFRANCA
Grégory,
- M REGNOUX Marc a donné pouvoir à M PECOUL Pierre,
- M ROUGEYRON Denis a donné pouvoir à Mme DE MARCHI
Véronique,
- M THEVENOT Laurent a donné pouvoir à Mme DUPONT Laurence,
- Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M MELIS Christian, conseiller communautaire unique de ENVAL,
remplacé par Mme ROUGANNE Béatrice, conseillère communautaire
suppléante.

Absent :

- M CARTAILLER Philippe.

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Mme HOARAU Catherine

**Rapport n°29.02 – Rapports annuels 2022 retraçant l’activité des EPCI auxquels RLV adhère :
Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l’article L. 5211-39 ;
Vu les arrêtés préfectoraux n°18-02032 du 13 décembre 2018 et n°20230523 du 30 mars 2023 fixant les statuts de la communauté d’agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),
Vu l’article L.5211-39 du CGCT faisant obligation au Président du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne d’adresser chaque année aux présidents des EPCI adhérents ou aux maires de chaque commune membre, un rapport retraçant l’activité de l’établissement ;

Considérant le rapport établi pour le débat d’orientations budgétaires 2023 transmis par le Pôle métropolitain en juillet 2023 ;

Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Président, prend acte du rapport d’activité annexé, établi par le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, pour l’exercice 2022.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 27 septembre 2023.***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l’objet d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l’objet d’un recours gracieux auprès de la Communauté d’Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d’un délai de deux mois pour répondre et qu’un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu’elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l’Administration).

PÔLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

1 CADRE JURIDIQUE

Le Code Général des Collectivités Territoriales, par transposition des dispositions prévues pour les communes de 3 500 habitants et plus, prévoit qu'un débat en Comité syndical ait lieu sur les orientations générales du budget avant son examen. La loi « NOTRe », publiée en 2015, a accentué l'information des élus dans le cadre du débat d'orientations budgétaires : il s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président portant notamment sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

C'est sous cette forme que sera débattu le budget 2023 du syndicat mixte ouvert Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

Il est précisé que ce rapport doit donner lieu à débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique.

2 PRESENTATION DU SYNDICAT MIXTE OUVERT POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

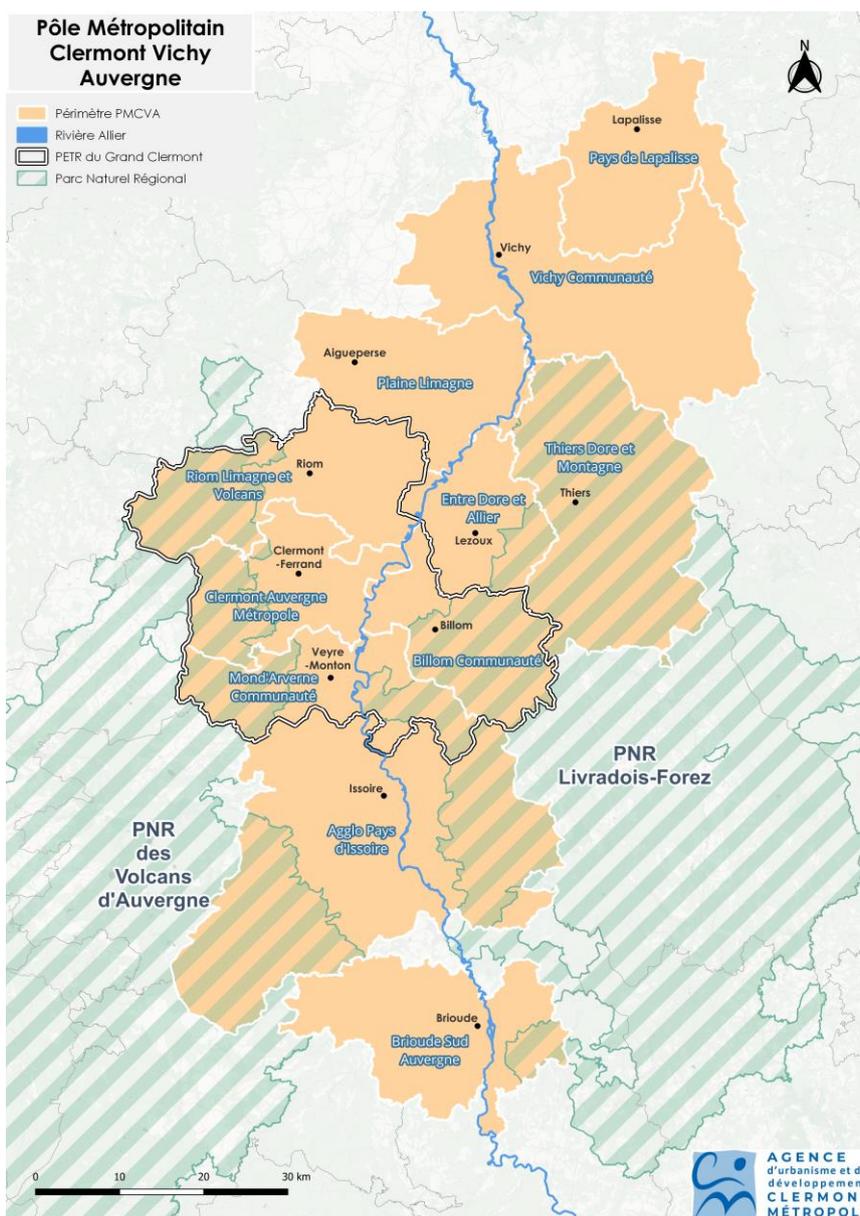
Le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne est un syndicat mixte ouvert créé en octobre 2013 dont les membres sont :

- Clermont Auvergne Métropole
- Communauté d'agglomération Vichy Communauté
- Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans
- Communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire
- Communauté de communes Mond'Arverne Communauté
- Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Communauté de communes Billom Communauté
- Communauté de communes Plaine Limagne
- Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
- Communauté de communes Pays de Lapalisse
- CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole

Le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne regroupe 11 EPCI et la CCI du Puy-de-Dôme représentant un bassin d'environ 680 000 habitants. Le Pôle métropolitain ne levant pas d'impôts, ses ressources proviennent essentiellement des contributions de ses membres, calculées en fonction des poids de population et de représentations en nombre de délégués.

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Auverne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme



Outil au service du dialogue inter-territorial, le Pôle métropolitain constitue une structure souple de cohésion et de coopération entre intercommunalités associées sur la base du volontariat pour partager, « entre pairs », des enjeux et des intérêts communs d'échelle métropolitaine.

Les missions du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne se concentrent autour de trois défis majeurs : les mobilités, l'économie et la rivière Allier. Son positionnement a pour objectif de répondre aux besoins des intercommunalités membres en matière d'accompagnement supra-EPCI. Il agit en tant que :

- Outil de réflexion pour aider les intercommunalités sur des sujets innovants et/ou les dépassant territorialement : rivière Allier et industrie 4.0
- Outil politique de plaidoyer pour faire (re)connaître le bassin métropolitain de l'ouest régional : schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230926-DEL202309262902-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023

3 RESSOURCES HUMAINES

Le Pôle métropolitain ne dispose pas d'une équipe administrative dédiée. Les missions du Pôle métropolitain font l'objet d'un appui de l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole, dans le cadre de son programme partenarial. De manière complémentaire, certaines missions liées à l'administration et l'exécution budgétaire du Pôle peuvent être assurées par Riom Limagne et Volcans, en proximité avec la présidence du Pôle métropolitain.

4 BILAN ET PERSPECTIVES DES TROIS DEFIS

L'année 2022 a été une année de consolidation des 3 défis historiques du Pôle :

4.1 Défi Allier :

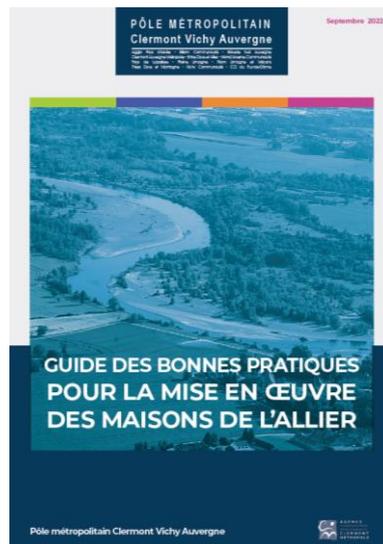
Bilan

- Valorisation de l'étude sur la baignade :
 - o Diffusion du rapport d'étude technique.
 - o Envoi d'un courrier au préfet du Puy-de-Dôme pour souligner le souhait des collectivités du Pôle Métropolitain pour faire évoluer l'interdiction actuelle (28 septembre 2022).
 - o Rédaction d'un article et organisation d'un webinaire sur la baignade en rivière le 22 septembre (co-organisation Agences d'urbanisme de Clermont et de Tours).



- Coordination et structuration du réseau des maisons de l'Allier :
 - o Animation de trois groupes de travail thématiques et partenariaux (10 février, 31 mars et 24 mai 2022)
 - o Réalisation d'un Guide des bonnes pratiques pour la mise en œuvre des maisons de l'Allier.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230926-DEL202309262902-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023



- Mise en perspective des travaux du Défi Allier :
 - o Rencontres territoriales des élus et techniciens des EPCI membres du Pôle métropolitain (28 juin, 30 juin et 1^{er} juillet 2022)
 - o Coordination des feuilles de route Allier / Via Allier avec la région Auvergne-Rhône-Alpes et le CRT.
 - o Organisation d'une visite du Val de Loire du 27 au 28 octobre 2023.



Perspectives

- Structuration de la route de l'Allier par l'appui à la conception d'une offre territoriale de tourisme durable intégrée.
- Poursuite de l'observation des fréquentations et usages de la rivière Allier, notamment baignade, Via Allier, canoës, photographies...
- Animation des acteurs autour de l'organisation d'une Conférence du Val d'Allier.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230926-DEL202309262902-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023

4.2 Défi Mobilité :

Bilan

- Animation d'une commission ad hoc permettant le dialogue avec les EPCI membres du Pôle dans le cadre de l'étude du schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise.
- Production d'une contribution du Pôle au nom de ses territoires membres



Perspectives

- Financement et accompagnement à la réalisation du programme d'étude du schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise.

4.3 Défi Economie :

Bilan

- Animation d'une étude sur l'industrie du futur comprenant notamment la rédaction d'un Manifeste et des rencontres territoriales.

Perspectives

- Elaboration et valorisation du Manifeste pour une stratégie industrielle territoriale.
- Organisation d'une conférence avec Pierre Veltz comme grand témoin et/ou d'un colloque Industrie du Futur rassemblant élus, techniciens et représentants d'entreprises pour valoriser la dynamique partenariale.
- Elaboration d'un plan d'actions sous forme de boîte à outils territorialisée à décliner dans le cadre des compétences de chaque collectivité et au plus près des spécificités de chaque territoire.
- Accompagnement d'actions issues de la boîte à outils.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230926-DEL202309262902-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023



5 RETOURS SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2022

5.1 Etudes :

Budget primitif 2022 : 60 000 €

Réalisé : 0 €

- Défi mobilité : le lancement de l'étude du schéma directeur de l'étoile ferroviaire prévu en 2022 et générant un co-financement du Pôle à hauteur de 50 000 euros pour 2022 et 50 000€ pour 2024 a été reporté sur 2023 et 2024. Ces deux provisions seront donc reportées sur 2023 et 2024.
- Défi Allier : une dépense de 10 000 euros en frais d'étude était prévue pour accompagner le réseau des maisons de site de l'Allier. Cette action du pôle s'est déployée à travers l'organisation d'une visite en Val de Loire avec les élus et techniciens du Pôle. Les dépenses générées par ce voyage d'étude ont été reportées sur la ligne « charges courantes » relevant, d'un point de vue comptable de cette ligne plutôt que de la ligne « Etudes »

5.2 Charges courantes :

Budget primitif 2022 : 4 106,12 €

Réalisé : 6 266,70 €

- Stratégie de communication : le Pôle métropolitain n'a pas organisé d'évènements majeurs en 2022 hormis le webinar sur la baignade. Les rapports d'études (baignade, guide des bonnes pratiques) n'ont pas fait l'objet d'une impression et d'une diffusion en format papier. Le site internet a été actualisé par l'agence d'urbanisme, mais n'a pas fait l'objet de modifications de sa structure. C'est pourquoi, il n'y a pas eu de dépenses sur ce poste en 2022 (2000€ initialement prévus).

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230926-DEL202309262902-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023

- Réception, maintenances, divers : le Pôle métropolitain a organisé un voyage d'étude de 2 jours dans le Val d'Allier afin de présenter aux participants (18 personnes) la Loire à vélo, les maisons de Loire et leur réseau, ainsi que la mise en tourisme d'une entité écologique remarquable à travers la mission Val de Loire et le Parlement de Loire. Les dépenses générées par ce déplacement (transport, hôtel, restauration...) apparaissent sur ce poste.

5.3 Charges de personnel :

Budget primitif 2022 : 15 940 €

Réalisé : 12 000 €

- Service Assemblée de Clermont Auvergne Métropole : pas de dépense compte tenu d'une organisation des assemblées du Syndicat en visioconférence et non en présentiel, dans la salle des Assemblées de la Métropole.
- Riom Limagne et Volcans : Mutualisation de moyens entre RLV et le Syndicat en rattrapage 2021 et paiements pour 2022.

5.4 Contributions partenariales :

Budget primitif 2022 : 282 550 €

Réalisé : 282 550 €

- Animation et support administratif du Pôle par l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole
- Programme partenarial 2022 agence d'urbanisme Clermont Métropole
- Adhésions diverses : Objectif Capitales et Association Clermont-Ferrand Massif central 2028

TOTAL DEPENSES 2022 : 300 816,70 €

5.5 Recettes :

- Report 2021 : 53 204,36 €
- Cotisations des membres 2022 : 309 391,76 €

300 816,70 € réalisés en 2022, pour un budget primitif de 362 596,12 €, soit une exécution du budget à hauteur de 83 % environ et un report à prévoir pour 2023 de 61 779,42€.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230926-DEL202309262902-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023

CLOTURE BUDGET 2022

Dépenses	Prévisionnel	Réalisé	Recettes	Prev	Realisé
Etudes 2022	60 000,00 €	- €	Report 2021	53 204,36 €	53 204,36 €
Défi mobilité : Etoile ferroviaire clermontoise	50 000,00 €	- €	TOTAL Cotisations membres	309 391,76 €	309 391,76 €
Défi Allier : Réseau des Maisons de site de l'Allier	10 000,00 €	- €	Clermont Auvergne Métropole	127 481,07 €	127 481,07 €
Charges courantes	4 106,12 €	6 266,70 €	CA Vichy Communauté	38 902,62 €	38 902,62 €
Communication	2 000,00 €	- €	CA Riom Limagne et Volcans	31 425,17 €	31 425,17 €
Réception / Maintenance / Divers	2 106,12 €	6 266,70 €	CA Agglo Pays d'Issoire	24 996,67 €	24 996,67 €
Charges de personnel	15 940,00 €	12 000,00 €	CC Mond'Averne	21 228,14 €	21 228,14 €
Clermont Auvergne Métropole	3 940,00 €	- €	CC Thiers Dore et Montagne	16 492,32 €	16 492,32 €
Riom Limagne Volcans 2021 + 2022	12 000,00 €	12 000,00 €	CC Billom Co	13 878,72 €	13 878,72 €
Contributions partenariales	282 550,00 €	282 550,00 €	CC Plaine Limagne	12 796,70 €	12 796,70 €
Animation et administration du Pôle par l'Agence	80 000,00 €	80 000,00 €	CC Entre Dore et Allier	8 357,65 €	8 357,65 €
Programme partenarial 2022	200 000,00 €	200 000,00 €	CC Brioude Sud Auvergne	7 912,60 €	7 912,60 €
Adhésion Objectifs Capitales	50,00 €	50,00 €	CC Lapalisse	5 919,10 €	5 919,10 €
Adhésion Clermont-Ferrand – Massif Central 2028	2 500,00 €	2 500,00 €	CCI 63	1,00 €	1,00 €
TOTAL	362 596,12 €	300 816,70 €	TOTAL	362 596,12 €	362 596,12 €

6 ELEMENTS DE CADRAGE DU BUDGET 2023

L'année 2023 sera principalement consacrée à la poursuite des actions publiques entamées en 2022 par le Pôle métropolitain sur ses trois défis. De ce fait, les recettes étant limitées aux contributions des EPCI membres, il est prévu de maintenir le même niveau qu'en 2022, à savoir un budget 2023 fixant une cotisation moyenne des membres à 0,45 € par habitant.

Il est proposé la répartition des dépenses suivante pour 2023 :

Estimation des principaux postes de dépenses :

6.1 Etudes : 72 000 €

- Défi Mobilité : Participation 2023 au financement du schéma directeur de l'étoile ferroviaire clermontoise (défi Mobilité) → 50 000 €
- Défi Allier : Appui à la structuration de la route de l'Allier à travers le réseau des maisons de site, l'observation des fréquentations et usages et la conception d'une offre territoriale de tourisme durable intégrée → 11 000 €
- Défi Economie : Accompagnement du plan d'actions / boîte à outils, notamment sur les actions où le Pôle métropolitain pourrait être porteur → 11 000 €

6.2 Charges courantes : 6 827, 87 €

- Communication : à déployer en lien avec les événements et études prévus (notamment industrie 4.0) → 3 000 €
- Réception, maintenance, divers : à déployer en lien avec les événements prévus (conférences sur l'industrie 4.0 et le Val d'Allier) → 3 827,87 €

6.3 Charges de personnel : 9 940,00 €

- Service Assemblée de Clermont Auvergne Métropole : 3 940 €
- Mutualisation de moyens entre RLV et le syndicat : 6 000 €

6.4 Contributions partenariales : 282 550,00 €

- Agence d'urbanisme / animation : 80 000 €
- Agence d'urbanisme / programme partenarial : 200 000 €

Une convention convenue entre le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne et l'Agence d'urbanisme définira le contenu du programme de travail pour l'année 2023.

- Adhésions diverses : 2 550 €

BESOINS PREVISIONNELS 2023 : 371 317,87 €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230926-DEL202309262902-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023

6.5 Estimation des recettes :

A la création du syndicat en octobre 2013, le taux de cotisation globale était de 0,50 € par habitant. Au regard de l'année 2017 considérée comme une année de transition (fusion des EPCI), il avait été proposé au projet de budget 2017 de réduire la cotisation globale à 0,30 € par habitant. Puis, de 2018 à 2020, la cotisation a été relevée à 0,40 € par habitant appliquée. Les budgets 2021 et 2022 fixaient une cotisation moyenne des membres à 0,45 € par habitant. Il est proposé aux délégués de maintenir la cotisation globale à 0,45 € pour l'année 2023.

- **Cotisations des membres : 309 538,45 €**
- **Report 2022 : 61 779,42€**

RECETTES PREVISIONNELLES : 371 317,87 €

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Dépenses	Prévisionnel	Réalisé	Recettes	Prev	Realisé
Etudes 2023	72 000,00 €	- €	Report 2022	61 779,42 €	
Défi mobilité : Etoile ferroviaire clermontoise	50 000,00 €		TOTAL Cotisations membres	309 538,45 €	- €
Défi Allier : Structuration de la Route de l'Allier	11 000,00 €		Clermont Auvergne Métropole	127 398,58 €	
Défi économie : Industrie du futur 4.0	11 000,00 €		CA Vichy Communauté	39 083,24 €	
Charges courantes	6 827,87 €	- €	CA Riom Limagne et Volcans	31 480,39 €	
Communication	3 000,00 €		CA Agglo Pays d'Issoire	25 024,59 €	
Réception / Maintenance / Divers	3 827,87 €		CC Mond'Auverne	21 256,96 €	
Charges de personnel	9 940,00 €	- €	CC Thiers Dore et Montagne	16 388,31 €	
Clermont Auvergne Métropole	3 940,00 €		CC Billom Co	13 881,36 €	
Riom Limagne Volcans 2023	6 000,00 €		CC Plaine Limagne	12 821,83 €	
Contributions partenariales	282 550,00 €	- €	CC Entre Dore et Allier	8 397,33 €	
Animation et administration du Pôle par l'Agence	80 000,00 €		CC Brioude Sud Auvergne	7 896,03 €	
Programme partenarial 2023	200 000,00 €		CC Lapalisse	5 908,83 €	
Adhésion Objectifs Capitales	50,00 €		CCI 63	1,00 €	
Adhésion Clermont-Ferrand – Massif Central 2028	2 500,00 €				
TOTAL	371 317,87 €	- €	TOTAL	371 317,87 €	- €

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Auverne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Simulations cotisations 2023								
Populations légales 2023								
EPCI	Pop Totale 2019	Poids Pop	Nb délégués	Poids délégués	Pop €	Délégués €	Total €	Poids/hab
Clermont Auvergne Métropole	301 654	43,85%	15	38,46%	67 872,15 €	59 526 €	127 398,58 €	0,42
CA Vichy Communauté	85 516	12,43%	5	12,82%	19 241,10 €	19 842 €	39 083,24 €	0,46
CA Riom Limagne et Volcans	69 363	10,08%	4	10,26%	15 606,68 €	15 874 €	31 480,39 €	0,45
CA Agglo Pays d'Issoire	58 308	8,48%	3	7,69%	13 119,30 €	11 905 €	25 024,59 €	0,43
CC Thiers Dore et Montagne	37 562	5,46%	2	5,13%	8 451,45 €	7 937 €	16 388,31 €	0,44
CC Plaine Limagne	21 711	3,16%	2	5,13%	4 884,98 €	7 937 €	12 821,83 €	0,59
CC Billom Co	26 420	3,84%	2	5,13%	5 944,50 €	7 937 €	13 881,36 €	0,53
CC Mond'Auverne	41 563	6,04%	3	7,69%	9 351,68 €	11 905 €	21 256,96 €	0,51
Entre Dore et Allier	19 684	2,86%	1	2,56%	4 428,90 €	3 968 €	8 397,33 €	0,43
Brioude Sud Auvergne	17 456	2,54%	1	2,56%	3 927,60 €	3 968 €	7 896,03 €	0,45
Pays de Lapalisse	8 624	1,25%	1	2,56%	1 940,40 €	3 968 €	5 908,83 €	0,69
Total des cotisations EPCI	687 861	1	39	1	154 768,73 €	154 769 €	309 537,45 €	0,45
CCI Puy-de-Dôme			1		1,00 €		1,00 €	
TOTAL DES COTISATIONS MEMBRES			40	100,00%	154 770 €		309 538,45 €	

Le Président propose au Conseil de débattre sur ces propositions d'orientations.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20230926-DEL202309262902-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023

ANNEXES

Instances 2022

ASSEMBLÉE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE			
Président	BONNICHON	Frédéric	Riom Limagne et Volcans
1er Vice-président	ADENOT	Dominique	Clermont Auvergne Métropole
2ème Vice-président	AGUILERA	Frédéric	Vichy Communauté
3ème Vice-président	BARRAUD	Bertrand	Agglo Pays d'Issoire
4ème Vice-président	BERNARD	Tony	Thiers Dore et Montagne
Membre du bureau	CHARLAT	Jean-Michel	Billom Communauté
Membre du bureau	VACHELARD	Jean-Luc	Brioude Sud Auvergne
Membre du bureau	PEYNON	Daniel	Entre Dore et Allier
Membre du bureau	PAULET	Gilles	Mond'Arverne
Membre du bureau	DE CHABANNES	Jacques	Pays de Lalpasse
Membre du bureau	RAYNAUD	Claude	Plaine Limagne
Conseillère Pôle Métropolitain	DUBESSY	Florence	Agglo Pays d'Issoire
Conseiller Pôle Métropolitain	MEALLET	Roger-Jean	Agglo Pays d'Issoire
Conseiller Pôle Métropolitain	GUILLAUME	Gérard	Billom Communauté
Conseiller Pôle Métropolitain	GUILLOIN	Jean-Claude	Chambre de Commerce et d'Industrie
Conseiller Pôle Métropolitain	BIANCHI	Olivier	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	BONNET	Nicolas	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	BRENAS	Jean-Pierre	Clermont Auvergne Métropole
Conseillère Pôle Métropolitain	BRIEU	Claire	Clermont Auvergne Métropole
Conseillère Pôle Métropolitain	CANALES	Marion	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	CASILDAS	Sylvain	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	CERVANTES	Jean-Christophe	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	DUBREUIL	Charles-André	Clermont Auvergne Métropole
Conseillère Pôle Métropolitain	GALLIOT	Blandine	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	GISCARD-D'ESTAING	Louis	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	GISSELBRECHT	Henri	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	PICHOT	Serge	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	RAGE	François	Clermont Auvergne Métropole
Conseillère Pôle Métropolitain	VIGNAL	Odile	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	BRUN	Eric	Mond'Arverne
Conseiller Pôle Métropolitain	PIGOT	Pascal	Mond'Arverne
Conseiller Pôle Métropolitain	CARRIAS	Marc	Plaine Limagne
Conseiller Pôle Métropolitain	DERSIGNY	Eric	Riom Limagne et Volcans
Conseiller Pôle Métropolitain	MELIS	Christian	Riom Limagne et Volcans
Conseiller Pôle Métropolitain	REGNOUX	Marc	Riom Limagne et Volcans
Conseiller Pôle Métropolitain	RODIER	Stéphane	Thiers Dore et Montagne
Conseiller Pôle Métropolitain	BRAT	Jean-Claude	Vichy Communauté
Conseiller Pôle Métropolitain	LALOY	Jean-Sébastien	Vichy Communauté
Conseiller Pôle Métropolitain	LOPEZ	Romain	Vichy Communauté
Conseiller Pôle Métropolitain	SENNEPIN	François	Vichy Communauté

DATES DES REUNIONS 2022

Conseils du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

13 avril 2022 : 25 élus présents – 28 votes exprimés

Ordre du jour - Séance 1

1. Validation du compte-rendu du Conseil du Pôle Métropolitain du 5 janvier 2022
2. Défi Allier - Bilan 2021 et perspectives 2022
3. Défi Economie / Industrie du futur - Bilan 2021 et perspectives 2022
4. Défi Mobilités - Bilan 2021 et perspectives 2022
5. Débat d'orientation budgétaire

Ordre du jour - Séance 2

1. Compte administratif 2021
2. Affectation des résultats 2021
3. Compte de gestion 2021
4. Budget primitif 2022
5. Convention 2022 entre l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole et le Pôle
6. Convention de mutualisation de moyens entre le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne et la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans pour les années 2021 et 2022
7. Adhésion Objectif Capitales
8. Adhésion à l'association Clermont Massif-Central 2028 - Capitale européenne de la Culture

22 juin 2022 : 25 élus présents – 29 votes exprimés

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du Conseil du Pôle métropolitain du 13 avril 2022
2. Défi Economie / Industrie 4.0
 - Rappel des objectifs
 - Présentation du nouveau calendrier et des grandes étapes
3. Défi Allier
 - Valorisation de l'étude sur la baignade en rivière Allier
 - Elaboration d'un guide pratique des maisons de l'Allier

- Organisation de rencontres territoriales
 - Organisation d'une visite de terrain sur la Loire
 - Préparation d'une conférence du Val d'Allier
4. Défi Mobilité : RER clermontois
 - Synthèse des attendus des territoires sur l'étude "schéma directeur étoile ferroviaire clermontoise" suite à la commission ad-hoc du 25 mai 2022
 5. Questions diverses

7 décembre 2022 : 26 élus présents – 28 votes exprimés

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du Conseil du Pôle métropolitain du 22 juin 2022
2. Défi Allier
 - Maisons de site : présentation synthétique du guide des bonnes pratiques
 - Baignade : information sur l'envoi d'un courrier au préfet du Puy-de-Dôme et l'organisation du webinaire du 22 septembre 2022
 - Suites du défi : retours sur les rencontres territoriales de juin 2022, la visite en Val de Loire et l'articulation des missions Région Auvergne-Rhône-Alpes, Comité Régional du Tourisme AURA et Pôle métropolitain
3. Défi Économie / Industrie 4.0
 - Manifeste pour une stratégie industrielle territoriale
 - Premiers résultats des ateliers territoriaux organisés avec les entreprises
 - Suite de la démarche
4. Défi Mobilité / RER clermontois
 - Rappel de la contribution du Pôle adressé à SNCF Réseau et du calendrier de l'étude
5. Points divers
 - Élément d'information sur le projet stratégique de l'Agence d'urbanisme

Réunions de Bureaux

30 mars 2022 : 8 élus présents

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du bureau du 1^{er} décembre 2021
2. Bilan d'activités 2021 et préparation du budget réalisé en 2021
3. Perspectives 2022 et proposition du budget prévisionnel pour 2022
4. Questions diverses

8 juin 2022 : 9 élus présents

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du bureau du 30 mars 2022
2. Défi Economie / Industrie 4.0
 - Rappel des objectifs
 - Présentation du nouveau calendrier et des grandes étapes
3. Défi Allier
 - Valorisation de l'étude sur la baignade en rivière Allier
 - Elaboration d'un guide pratique des maisons de l'Allier
 - Organisation de rencontres territoriales
 - Préparation d'une conférence du Val d'Allier
4. Défi Mobilité : RER clermontois
 - Synthèse des attendus des territoires sur l'étude « schéma directeur étoile ferroviaire clermontoise » suite à la commission ad'hoc du 25 mai 2022
5. Questions diverses
 - Orbimob
 - Autres

14 septembre 2022 : 10 élus présents

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du bureau du 8 juin 2022
2. Défi Mobilité : RER clermontois - Validation de la contribution du Pôle au cahier des charges SNCF réseau
3. Défi Allier
 - Webinaire "baignade" du 22 septembre 2022 : Information sur l'organisation de cet événement
 - Visite en Val de Loire : Validation du programme et des objectifs de la visite

- Guide des bonnes pratiques des Maisons de l'Allier : Présentation et validation du guide avant envoi aux partenaires
- Courrier Préfet sur la baignade : Validation du courrier à l'attention du préfet du Puy-de-Dôme
- Suite du Défi Allier : synthèse des rencontres territoriales organisées avec les EPCI membres du Pôle en juin 2022 et débat sur les suites à donner au défi en 2023

4. Points divers

30 novembre 2022 : 9 élus présents

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du bureau du 14 septembre 2022
2. Défi Allier
 - Principaux enseignements retenus du voyage en Val de Loire
 - Etat de la coordination entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, CRT AURA et le Pôle métropolitain
3. Défi Economie / Industrie 4.0
 - Synthèse des ateliers territoriaux organisés avec les entreprises
 - Suites de la démarche
 - Proposition de conférence-débat avec Pierre Veltz
4. Défi Mobilité
 - Rappel du calendrier de l'étude
5. Point divers